

*Investissement étranger—Loi*

matériaux de construction, et l'on crée des emplois. On ne parle pas de cela chez les néo-démocrates, on ne parle que des profits. Les dépenses, cela ne compte pas. Monsieur l'Orateur, nous soutenons que les profits constituent des dépenses qui donnent du sang à l'économie canadienne, activent la circulation des biens et la fabrication de matériaux et acheminent la production vers les consommateurs, qu'ils soient des salariés ou des petits hommes d'affaires, peu importe.

Monsieur l'Orateur, loin de nous le désir de créer ou de protéger les trusts, les cartels ou les monopoles. Au sujet de ce domaine, nous disons: Des lois existent pour mâter les monopoles, les cartels et les grandes sociétés multinationales qui veulent fixer les prix. Il n'y a qu'une chose à faire: les mettre à l'amende. On rit de nous parce que les augmentations de prix permettent de doubler, de tripler ou même de quadrupler les revenus pour le couvrir le paiement des amendes. Il s'agit simplement de mettre les responsables en prison. Je suis certain que pas un seul ne désire aller en prison; avant qu'il y aille, on assistera rapidement au «décartèlement» du cartel!

Monsieur l'Orateur, ce sont-là les quelques remarques que je voulais faire sur le bill C-132. Nous sommes en faveur de la venue d'investissements pour l'entreprise privée aussi bien que de l'entreprise publique. Nous favorisons l'utilisation de la Banque du Canada afin de pouvoir dire tous ensemble: Nous sommes maîtres chez nous, nous sommes maîtres dans notre pays, le Canada, nous sommes maîtres de notre économie.

● (1540)

*[Traduction]*

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, en intervenant ainsi à l'occasion de la troisième lecture du bill, j'aimerais souligner que le point crucial du problème dont est saisie la Chambre a été résumé dans l'éditorial du 14 novembre 1973 du *Star* de Toronto, intitulé «Tories waver on foreign control». Le *Star* de Toronto fait remarquer et présume dans son éditorial que tout ce qui est bon pour Toronto l'est aussi pour le Canada et que ce qui est mauvais pour Toronto l'est également pour le pays, peu importent les conséquences pour les régions éloignées de Toronto. La définition de Toronto devrait être élargie pour inclure Montréal et Ottawa. Il va sans dire que l'on jugerait que presque tous les investissements étrangers effectués dans des régions éloignées d'Ottawa ne présentent pas d'avantages appréciables pour le Canada. Ce bill aurait pour effet d'assurer la domination complète de cette bureaucratie centralisée et contrôlée à Ottawa sur les régions périphériques du pays.

Le refus du gouvernement d'accepter ces amendements et de permettre une plus grande participation au processus de prise de décision de cette agence d'examen par les différentes provinces soulèvera réellement le soupçon dans l'Ouest et dans les Maritimes que le gouvernement central ne veut permettre aucun investissement qui contrarie sa prédominance. Pourquoi s'agit-il d'un problème grave? Je dirais que c'est parce que, non seulement ce processus d'examen sera effectué par les bureaucrates d'Ottawa—dont la plupart ne seront pas familiarisés avec le reste du pays—mais nos trusts de placements qui devront être mis à contribution si les acheteurs étrangers doivent être empêchés de placer des capitaux, à moins que nous ne décidions de les supprimer eux aussi, sont des institutions qui dominent l'action. C'est là une situation à laquelle les gouvernements devraient attacher une grande importance.

[M. Caouette (Témiscamingue).]

Un problème grave auquel la Bourse fait face est l'absence des petits investisseurs et des particuliers. Les petits investisseurs ont reçu un dur coup en 1969-1971, et ne semblent pas près de revenir. A mon avis, le bill n'en tient nullement compte. Quand les institutions dominent le marché des investissements, contrairement aux petits investisseurs et aux particuliers, elles ont tendance à miser sur les grandes sociétés, comme les trente plus grandes étudiées dans *Fortune*, alors que les petites compagnies entreprenantes et dynamiques comptent dans une assez grande mesure sur les investissements des petits. A moins que ces petits investisseurs ne soient attirés de nouveau sur le marché, des tendances inquiétantes se dessineront. Les institutions, avec leurs fonds communs massifs, entraînent une instabilité à divers degrés, lorsqu'elles font des changements importants dans leurs placements, alors que le petit investisseur a tendance à constituer un facteur de stabilisation ainsi qu'une source excellente de capitaux pour les petites compagnies qui cherchent un financement dont elles ont grand besoin pour entreprendre les programmes d'expansion qui seraient avantageux pour la collectivité. A moins qu'on ne crée un climat propice au retour du petit investisseur, les méthodes d'investissement en Amérique du Nord changeront radicalement.

Qu'est-il arrivé à l'investissement en commun? Il semble que la volonté de grossir le marché ait vraisemblablement été affaiblie dans une grande mesure par une combinaison des tendances économiques mondiales qui ont entraîné la récession et l'inflation et réduit la valeur des profits sur les investissements, et à cela sont venus s'ajouter les impôts sur les gains en capital quand il y avait gains. Le petit est en venu à la conclusion que, dans les circonstances, il valait mieux pour lui de protéger son argent ou, à cause des taux d'intérêt élevés actuellement, de le confier en toute sécurité à son bon banquier ou à sa bonne compagnie de fiducie. Pourquoi risquer de se faire saigner sur un marché rempli d'incertitudes depuis quelques années pour des gains qui sont de moins en moins attrayants par rapport à ce qu'une bonne vieille obligation d'épargne ou banque peuvent offrir?

Je pense que ceci s'applique très bien au bill; en effet, qui prêter de l'argent pour un petit parc d'embouche d'un million de dollars ou une petite usine de dix employés, si ce n'est un petit investisseur? Mais il ne peut pas prêter cet argent s'il l'a investi sous forme d'obligations d'épargne du gouvernement ou s'il l'a déposé dans les bonnes vieilles chambres fortes de banques et les grandes institutions financières ne pensent pas à prêter de l'argent à un forgeron qui présente beaucoup de risques, surtout lorsqu'il fait des instruments aratoires. Les courtiers réfutent l'argument et maintiennent qu'un programme d'investissement bien organisé dans ce marché demeure attrayant, mais apparemment, peu de gens suivent ce conseil. Ils gardent leur argent dans les grandes entreprises au lieu de le laisser engouffrer par l'inflation.

On trouvera d'autres observations sur cette tentative de retirer les investissements du marché des valeurs pour qu'ils contribuent à financer beaucoup de sociétés qui seraient viables dans leur collectivité, dans un article du *Journal* d'Ottawa du 4 septembre, écrit par M. Bruce Whitestone. Il dit que les petits investisseurs répugnent de plus en plus à placer de l'argent dans les actions courantes. Il dit que l'inflation et sa persistance en temps de paix en est la cause principale. Pendant la plus grande partie de la période d'après-guerre on a dit au public que les actions courantes étaient un bon moyen de lutter contre l'infla-